

UDC 930.85 (4—12)

YU ISSN 0350—7653

ACADEMIE SERBE DES SCIENCES ET DES ARTS

COMITE INTERACADEMIQUE DE BALKANOLOGIE
DU CONSEIL DES ACADEMIES DES SCIENCES ET DES ARTS
DE LA R.S.F.Y.

INSTITUT DES ETUDES BALKANIQUES

BALCANICA

ANNUAIRE DE L'INSTITUT DES ETUDES BALKANIQUES

XXI



BELGRADE
1990

BALCANICA XXI, Beograd 1990, 1—411.



Dragoljub DRAGOJLOVIC
 Institut des Etudes Balkaniques
 Belgrade

DYRRACHIUM ET LES ÉVÊCHÉS DE DOCLEA JUSQU'À LA FONDATION DE L'ARCHEVÊCHÉ DE BAR

L'organisation de l'église dans la province Prévalitane du Bas Empire qui, avant sa destruction par les Avars au début du 7^{ème} siècle, était sous la juridiction de l'archevêché de Iustiniana Prima, avait son siège à Scodra et sa juridiction s'étendait aux villes du Littoral Alessio et Dulcigno, et à celles de l'intérieur du pays, Doclea et Scodra¹. On ne sait presque rien du sort de la vie ecclésiastique dans l'ancienne Prévalitane jusqu'aux premières décennies du 11^{ème} siècle. La donnée que fournit le prêtre docléen d' Antivari que le pape Etienne VI avait fondé, entre 885 et 891, deux archevêchés catholiques, un à Spalato l' autre à Doclea ne correspond pas aux données historiques authentiques. L' archevêché de Spalato, comme héritier de l' ancien archidiocèse de Salona, fut fondé par le pape Jean X en 925, tandis que l' archevêché de Doclea et Bar, dont le siège était dans cette dernière ville, ne fut fondé que par le pape Clément III en 1089.²

Il est difficile de reconstituer l'histoire de l'ancienne Prévalitane après l' invasion avaro-slave du début du 7^{ème} siècle d'après la narration confuse et pauvre de Constantin Porphyrogénète. D'un coté, il la compte parmi les «sclaviniae» sous le nom de Doclea et la situe dans l' arrière — pays des forteresses de Dyrrachium, Alessio, Dulcigno et Bar, jusqu' à Kotor (Cattaro), sans expliquer comment la ville de Doclea, que les Avars avait détruite de fond en comble, a pu donner son nom à la province Prévalitane du Bas Empire, dont le centre ecclésiastique et administratif se trouvait à Scodra et non a Doclea, et de l' autre il affirme

¹ J. Kovačević, *Istorija Crne Gore I*, Titograd 1967, 242, 275; V. Popović, *Albanija u kasnoj antici, Iliri i Albanci*, Beograd 1988, 205 sq.

² *Letopis popa Dukljanina*, ed. F. Šišić, Beograd—Zagreb, 1928, 305. Cf. F. Šišić, *Priručnik izvora hrvatske historije*, Zagreb 1914, 211—224; *Istorija srpskog naroda I*, Beograd 1981, 195; N. Klaić, *Povijest Hrvata u ranom srednjem vijeku*, Zagreb 1971, 293 syu.

expressément que la ville de Doclea «est à présent tenue par les Docléens», que le savant empereur compte parmi les Romains³. Cette contradiction dans l'oeuvre de Constantin Porphyrogénète ne peut être résolue que par l'hypothèse que les Romains avaient de nouveau occupé la partie littorale de l'ancienne Prévalitana, y compris la région de plaine autour du Lac de Skadar et de ses affluents avec la ville de Doclea au nord, après la défaite qu'avaient subie les Avars sous les murs de Constantinople en 626 ou, plus tard, au temps du raffermissement de Byzance vers la fin du 8^{ième} siècle.

Il semble plus probable, et les matériaux archéologiques le confirment, que la partie littorale de l'ancienne Prévalitane avec la région de plaine qui entoure le Lac de Skadar et ses affluents était à partir de la fin du 8^{ième} siècle, sous la domination des Romains qui l'ont développée économiquement et enrichi dans le domaine de la culture⁴. Le pouvoir romano-byzantin exercé cette région et le caractère chrétien de sa culture sont confirmés par les nombreux vestiges d'églises préromanes, portant des inscriptions en latin, partiellement datées qui témoignent qu'elles appartenaient à des Romains et non à des Slaves ou des Illyriens non-romanisés, ancêtres des Albanais d'aujourd'hui⁵. L'autorité de Byzance dans cette partie de l'ancienne Prévalitane est confirmée par deux inscriptions en latin, datant des premières décennies du 9^{ième} siècle. Le fragment de l'inscription sur le ciboire de l'église de St Trifun à Kotor (Cattaro) est daté du temps de l'empereur Nicéphore (802—811), et l'inscription de la fondatrice Guzma sur le ciboire de Dulcigno est datée de l'époque des empereurs Léon et Constantin (813—820)⁶.

Ces inscriptions conservées, et en partie aussi datées, en latin, remontant aux premières décennies du 9^{ième} siècle, ne portent que des noms romains, tels que, par exemple, l'inscription des donateurs Guzma de Dulcigno, Andreatius de Kotor, Hurog et Dana de Grbalj ou celle du diacre Ausonias de la ville de Doclea.⁷ Les églises, découvertes à Dulcigno, Bar, Doclea, Budva, Tivat, Prčanj, Kotor ou Bijela sont aussi partiellement datées. L'église de Dulcigno a été bâtie entre 818 et 820 et l'église de St Trifun à Kotor en 809, de même que l'église de St Pierre à Bijela.⁸ Aux premières décennies du 9^{ième} siècle appartiennent aussi l'église de St Thomas à Prčanj, l'église de St Etienne à Grbalj et les fondements d'une église de la ville de Doclea, qui, d'après les

³ *Vizantijski izvori za istoriju naroda Jugoslavije*, II, Beograd 1959, 10, 34, 63, 78.

⁴ V. Popović, *Albanija u kasnoj antici*, 234, 244.

⁵ V. Popović, *op cit.*, 226; J. G. Milnee, *On the Roman Town of Doclea in the Montenegro*, *Antiquity* 55, 1896, 62.

⁶ J. Kovačević, *Istorija Crne Gore* I, 367, 375, 379.

⁷ *Ibid.*, 367—374.

⁸ *Ibid.*, 325, 330, 335.

données du prêtre docléen de Bar était consacrée à Ste Marie.⁹ D'après une inscription datée, l'église de Ste Marie a été édiflée en 840, et de ces années datent aussi les vestiges des fondements d'une basilique, bâtie sur le Šuranj à Kotor.¹⁰

La majorité des historiens prétend que les villes maritimes de l'ancienne Prévalitane appartenaient, déjà avant la paix d'Aix-la-Chapelle de 812 à Dyrrachium et à la province de Dyrrachium qui, après l'invasion avaro-slave du début du 7^{ième} siècle, était devenue la base la plus importante de l'Empire Byzantin dans la partie occidentale de la Péninsule Balkanique.¹¹ On peut évaluer l'étendue de la province de Dyrrachium dans la seconde moitié du 8^{ième} siècle, qui, par l'édit de l'empereur Léon III (717—741) ou de l'empereur Constantin V (741—775) avait été annexée au Patriarcat de Constantinople, en partie grâce à la liste des suffragants de l'archevêché de Dyrrachium qui avait été dressée probablement après le septième concile oecuménique, tenu à Nicée en 787, lorsque fut rejetée la demande du pape Adrien I^{er} (772—795) de restituer à l'église occidentale les évêchés de l'Italie méridionale et de l'ancienne Illyrie.¹² Cette liste, dans laquelle ne sont pas mentionnés les évêchés ou les villes de l'ancienne Prévalitane, ne peut appartenir à une période antérieure car parmi les 350 évêques, participant au Concile de Nicée, seul est mentionné l'évêque de Dyrrachium, mais non ses suffragants.

Avec la restauration du pouvoir byzantin dans une partie de l'ancienne Prévalitane, on a fondé probablement aussi l'archontat avec son siège dans la ville restaurée de Doklea, bien que dans les listes les plus anciennes des fonctionnaires byzantins, comme l'est, par exemple, Tactine d'Uspenski, dressée entre 845 et 856, il ne soit pas mentionné.¹³ L'unique témoignage de l'existence de l'archontat de Doclea, comme Constantin Porphyrogénète nomme cette province, est un sceau de plomb, datant des premières décennies du 9^{ième} siècle, qui porte le nom de «Pierre archonte de Dioclée».¹⁴ L'inscription grecque et le nom chrétien de

⁹ *Ibid.*, 377.

¹⁰ *Ibid.*, 372, 377.

¹¹ A. Ducellier, *La façade maritime de l'Albanie au moyen âge*, Thessaloniki 1981, 92; J. Ferluga, *Vizantiska uprava u Dalmaciji*, Beograd 1957; *Ibid.*, *Drač i dračka oblast pred kraj X i početkom XI veka*, Zbornik Viz. instituta 8, 2, 1964, 117 sq.

¹² *Izvori za balgarska istorija VI, Grčki izvori III*, 192—3; G. Ostrogorski, *Istorija Vizantije*, Beograd 1969, 189 sq.

¹³ G. Ostrogorski, *Istorija Vizantije*, 199; J. Ferluga, *Vizantijska uprava*, 50.

¹⁴ J. Kovačević, *Istorija Crne Gore I*, 367; K. Jireček, *Istorija Srba I*, Beograd 1952, 70. Cf. *Istorija srpskog naroda I*, 169; M. Lascaris, *Influences byzantines dans la diplomatie bulgare, serbe et slavo-roumaine*, Byzantinoslavica 3, 1931, conteste l'opinion selon laquelle le sceau appartient à un souverain docléen.

l'archonte Pierre correspond entièrement aux conditions politiques et ecclésiastiques de l'ancienne Prévalitane au début du 9^{ème} siècle, où les Romains et non les Slaves représentaient la force dominante. A en juger d'après la teneur d'un document, datant d'une période postérieure la charte d'Andreazzi, citoyen distingué de Kotor et donateur de l'église de St Trifun, le siège de cette province était dans la ville restaurée de Doclea, qui selon les données fournies par Constantin Porphyrogénète, a donné son nom à l'ancienne Prévalitane.¹⁵

Le nombre important d'édifices ecclésiastiques, bâtis sur l'espace relativement exigu de la Doclea de Porphyrogénète, témoigne du développement de la vie religieuse et de l'organisation ecclésiastique. Une inscription en latin, datant de l'année 809 et découverte dans l'église de St Trifun à Kotor, avec le nom de l'évêque de Kotor, Jean, prouve indubitablement qu'à Kotor, mais aussi dans d'autres villes sous la domination de Byzance, il y avait des sièges épiscopaux, ce dont les sources écrites ne disent rien.¹⁶

Si, au début du 9^{ème} siècle, Doclea était un archontat indépendant avec son siège dans la ville du même nom, il n'est pas exclu que cette même ville fut aussi le siège de l'évêché qui était, ou du moins prétendait être, l'archevêché de tous les diocèses de l'ancienne Prévalitane. De par la création du thème de Dyrrachium auquel fut jointe, outre la Nouvelle Epire, une partie de l'ancienne Prévalitane, où les Romains représentaient la force dominante, les évêques de Prévalitane se trouvaient placés sous la juridiction de l'archidiocèse de Dyrrachium, dont le premier métropolitain connu par son nom n'est mentionné que par Théodore Studite dans une lettre écrite entre 811 et 826.¹⁷ Ceci est confirmé aussi par une liste épiscopale sans date No. III, éditée par G. Parthey, qui est conservée dans une transcription de la seconde moitié du 11^{ème} siècle, du temps de la lutte pour la juridiction ecclésiastique sur l'ancienne Prévalitane. Dans cette liste sont mentionnés comme suffragants de Dyrrachium, les villes suivantes: Doclea, Scodrai, Drivast, Pilote, Bar et Dulcigno.¹⁸

L'expansion de l'Etat bulgare sur les provinces occidentales de la Péninsule Balkanique pendant le règne de Boris Michel (852—889) et de l'empereur Simeon (893—927) a particulièrement

¹⁵ Dans une copie de la charte d'Andreazzi, faite plus tard, on mentionne le iudex de Doclea, cf. J. Kovačević, *Istorija I*, 372.

¹⁶ J. Kovačević, *Istorija Crne Gore I*, 371.

¹⁷ *Ibid.*, 349.

¹⁸ M. Šufflay, *Acta et diplomata res Albaniae mediae aetatis illustrantia I*, Vindobonae 1913, p. V. Cf. S. Stanojević, *Borba za samostalnost katoličke crkve u Nemanjičkoj državi*, Beograd 1912, 17; J. Kalić, *Crkvene prilike u srpskim zemljama do stvaranja arhiepiskopije 1919. godine*, Sava Nemanjić — Sveti Sava, Beograd 1979, 30—31.

frappé la région de Dyrrachium. Le territoire au sud et au nord de Valone, presque jusqu' aux murs de Dyrrachium, a été annexé à la Bulgarie et placé sous la juridiction de l' église bulgare.¹⁹ Sous la juridiction du métropolitain de Dyrrachium, d' après une liste du temps de l' empereur Léon VI (886—912), ne sont restés que les évêchés d' Alessio, Croia, Chounavia et Stephaniaka.²⁰ L' absence de l' évêché de l' ancienne Prévalitane dans cette liste s'explique parfois par l' hypothèse qu' avant le 11^{ème} siècle il n' y avait pas à Doclea de vie ecclésiastique organisée, ce qui est démenti d' une manière convaincante par les matériaux archéologiques conservés. L' affaiblissement de Byzance, exposée aux attaques fréquentes des Bulgares, a été utilisé par les ducs de Travounie, qui étaient épargnés par les attaques bulgares, pour occuper, au temps des guerres serbo-bulgares ou après la débacle de la Serbie en 924, l' ancienne Prévalitane, à l' exception de deux villes fortifiées, Dulcigno et Bar.²¹ Sur la conquête de Zeta par les ducs Travounie écrit aussi le prêtre de Doclea de Bar. Il la situe chronologiquement au temps du prince inconnu de Travounie, Predimir, qui aurait cédé le droit de gouverner la Zeta, puisque c' est ainsi qu' il désigne la Doclea de Porphyrogénète, à son fils aîné Hvalimir.²² D' après Constantin Porphyrogénète, Hvalimir est le prince de Travounie, alors que d' après le prêtre de Doclea qui vécut à Bar, il est l' ancêtre du célèbre souverain de Doclea Vladimir, contemporain du tsar Samuel.²³

Ce furent surtout les anciennes villes, sièges épiscopaux, dans l' arrière-pays du littoral adriatique, habitées par une population romane, qui souffrirent de l' affranchissement politique de la Zeta. Au milieu du 10^{ème} siècle, Constantin Porphyrogénète parle de Doclea comme d' une ville désertée. Les villes de Scodrai, Drivast, Pilot, ainsi que les autres villes épiscopales au sein de la province de Prévalitane eurent un sort similaire.²⁴ Les évêchés de Dulcigno, Bar et Kotor, à supposer qu' ils se sont maintenus dans ces conditions, se sont vraisemblablement affranchis de leur siège métropolitain, chose courante au Moyen Age. Leur orientation vers l' église occidentale était favorisée par le caractère ethnique et latin de ces évêchés. Un des facteurs qui favorisa ce processus fut l' instauration de l' unité ecclésiastique réalisée à l' initiative du patriarche Nikolas Mystikos, adressée au pape Jean X, l' invitant à envoyer à Constantinople ses plénipoten-

¹⁹ *Istorija na Balgarija*, II, Sofija 1981, 283.

²⁰ H. Gelzer, *Georgii Cyprii descriptio orbis Romani, accedit Leonis imperatoris diatyposis genuina adhuc inedita*, Lipsiae 81.

²¹ *Istorija srpskog naroda*, I, 159.

²² *Letopis popa Dukljanina*, 326, ed. F. Šišić; J. Kovačević, *Istorija Crne Gore* I, 367.

²³ J. Kovačević, *Istorija Crne Gore*, I, 381 squ.

²⁴ *Vizantiski izvori* II, 63.

tiaires.²⁵ Les détails de ces pourparleurs sont restés inconnus, mais l'archevêché de Split fut bientôt fondé. Cet archevêché incluait toutes les villes byzantines, depuis Kotor au sud jusqu' à Zadar au nord.²⁶ Les évêchés de Dulcigno et Bar n'ont pas été rattachés à l'archevêché de Split, à ce moment là, car en tant que simples villes fortifiées, il ne pouvaient remplir les conditions indispensables pour se maintenir comme évêchés.

A la suite de la conquête par Samuel de la Dalmatie Supérieure, toute cette région a été placée sous la juridiction d' Ohrid, bien que le pouvoir éphémère de Samuel et de ses héritiers n'ait pas permis de restaurer complètement les anciens évêchés. Les données communiquées par le prêtre de Docléa ainsi que celles fournies par Jean Skylitzès sur la mort du prince de Docléa Vladimir, montrent clairement que le souverain de Docléa reconnaissait le métropolitain d' Ohrid comme chef ecclésiastique et qu'il avait entière confiance en ce lui, ce qui devait lui coûter la vie.²⁷

La restauration du pouvoir byzantin dans la Péninsule balkanique après la chute de l'Etat de Samuel en 1018, a abouti à une nouvelle organisation ecclésiastique. L'empereur Basile II n'a non seulement pas aboli l'église d' Ohrid, mais a même subordonné à sa juridiction quelques évêchés qui appartenaient auparavant aux territoires sous la juridiction de l'archevêché de Dyrrachium. A la demande du métropolitain de Dyrrachium de restituer les évêchés litigieux à son archevêché l'empereur Basile II a émis une nouvelle charte, par laquelle furent attribués à Ohrid aussi les évêchés d' Oreyra, de Černa et de Chimera, en avertissant le métropolitain de Dyrrachium de se contenter «du territoire et des domaines qu'il a autour de lui» et de ne pas s'ingérer dans les affaires des évêchés de l'église bulgare.²⁸

Dans les chartes de l'empereur Basile II les évêchés de l'ancienne Prévalitane ne sont pas mentionnés, mais ils le sont dans la bulle contestable du pape Benoît VIII de l'année 1022, par laquelle les évêchés des villes maritimes de Dulcigno, Bar et Kotor ont été cédés à l'église de Raguse.²⁹ En abandonnant ces évêchés à l'église de Raguse, Basile II a désiré renforcer la position de Raguse qui était devenu siège d'un thème nouveau, mais aussi faire un geste conciliant envers le Saint Siège qui ne renonçait pas à ses droits sur les évêchés contestables de l'Illyrie. La politique de l'empereur envers le Saint Siège concordait

²⁵ V. Grumel, *Les registres des actes du Patriarcat de Constantinople*, N° 669.

²⁶ N. Klaić, *Povjest Hrvata*, 293—311.

²⁷ *Vizantijski izvori* III, 117—118; *Letopis popa Dukljanina*, 337 sq.

²⁸ S. Novaković, *Ohridska arhiepiskopija u početku XI veka*, Glas SKA 76, 1908, 57—58.

²⁹ *Acta Albaniae* I, 16—17; *Istorija srpskog naroda* I, 188; J. Kalić, *Crkvene prilike*, 36 sq.

avec la proposition qu' avait faite le patriarche de Constantinople Eustathios en 1024 au pape Jean XIX de régulariser l'état de fait sur le partage des sphères d' intérêt par un traité spécial, mais le pape a refusé une telle demande, car il n' abandonnait pas l'intention de rétablir l'état, de fait existant avant le détachement de l'Illyrie en question de l'église occidentale.³⁰

Dans le partage de la juridiction ecclésiastique entre Ohrid, Dyrrachium et Raguse le sort de Dyrrachium a été le pire. Dyrrachium défendait ses droits sur les évêchés de l'ancienne Prévalitane au moyen des anciennes listes de ses suffragants, qui avaient été attribués d'un côté à l'église d'Ohrid et de l'autre à l'église de Raguse. Le partage qu' avait fait l'empereur n' avait pas satisfait non plus les évêques de Prévalitane. Le récit de Thomas l'Archidiacre que les citoyens de Kotor, de Bar, de Dulcigno et de Svač, avaient exigé, après le naufrage de leurs évêques près de Hvar en 1045, de fonder un archevêché séparé, révèle indubitablement le désir des évêques de Prévalitane de s'émanciper de Ragus qui, en tant que ville impériale et siège du thème, représentait un danger pour l'Etat de Doclea devenu indépendant sous le commandement de Stefan Vojislav.³¹ Leur tentative n' a pas eu de succès à cause de l'opposition de l'archevêque de Raguse, bien qu' on reconnaisse, dans la charte suspecte du pape Alexandre II de l'année 1067, à l'évêque de Bar Pierre, la dignité, archiépiscopale et qu' on désigne comme évêchés subalternes ceux de Kotor, de Dulcigno, de Svač, de Scodrai, de Drivast et de Pilote, à côté des évêchés en Serbie, en Bosnie et en Travounie.³² Dans la controverse entre les évêques de Prévalitane et l'église de Raguse s' était immiscé aussi Split qui, en contestant à l'église de Raguse le rang archiépiscopal, essayait de subordonner à sa juridiction aussi les évêques de Prévalitane.

L'écho de ces contraverses, bien qu' les détails ne soient pas connus, est éclairé en partie par une lettre du pape Grégoire VII, adressée au début de l'année 1077 au prince de Doclea Michael.³³ Le pape a, à cause des informations contradictoires qui arrivaient au Saint Siège, ajourné sa décision finale jusqu' à l'arrivée à Rome des représentants des parties en litige. Ce que n' a pas réussi le prince de Doclea Michel, son fils Rodin l' a réussi Profitant du schisme dans l'église catholique, Bodin a obtenu, au début de l'année 1089, du pape Clément III, la reconnaissance de l'archevêché de Bar et au nouvel archevêque Pierre ont été attribués comme suffragants les évêques de

³⁰ V. Grumel, *Les registres des actes du Patriarcat de Constantinople*, II, Paris 1936, N° 828; Cf. G. Ostrogorski, *Istorija Vizantije*, 318.

³¹ I. Marković, *Dukljansko-barska metropolija*, Zagreb 1902, 67—68.

³² A. Ducellier, *La Façade maritime*, 10; Cf. *Acta Albaniae* I, 17—19.

³³ MGH, Epist. II, 2, 1955, 365; Cf. *Istorija srpskog naroda* I, 189.

Kotor, à Dulcigno, Svač, Scodrai, Drivast et Pilote, à côté de ceux de Serbie, Bosnie et Travounie.⁸⁴ Bien que le conflit avec l'église de Raguse, et périodiquement aussi avec celle de Dyrrachium se soit poursuivi pendant plus d'un siècle, l'archevêché de Bar était devenu une réalité historique, qui s'est maintenue jusq'à nos jours.

ДРАЧ И ЕПИСКОПИЈЕ ДУКЉЕ ДО ОСНИВАЊА БАРСКЕ НАДБИСКУПИЈЕ

Резиме

Црквена организација у позноримској провинцији Превалитани, која је пре аварско-словенске инвазије почетком VII века била под јурисдикцијом архиепископије у Јустинијана Прима, обновљена је почетком IX века у приморским градовима и равничарској области око Скадарског језера и његових притока, захваљујући византијској реокупацији ове области која је најпре као самостална архонтија Дукља, а затим као део Драчке теме представљала значајно упориште Византијског царства у ширењу свог политичког и црквеног утицаја на суседне Словене.

Остаци прероманских цркава са латинским, делом датираним натписима говоре да су носиоци црквене обнове у овом делу некадашње Превалитане били Романи, а не словенски или нероманизовани Илири, преци данашњих Албанаца, који су крајем VIII века под заштитом Византије започели организацију црквеног живота, прекинуту почетком VII века. Велики број црквених грађевина подигнутих првих деценија IX века на релативно малом простору архонтије Дукље, како Константин Порфирогенит назива ову област, говори не само о обнови црквеног живота већ и о стварању црквене организације, што потврђује и један латински натпис из 809. године са именом которског епископа Јована.

Попис обновљених епископија, које су као у Калабрији и Апулији биле осамостаљене и неповезане заједничком митрополијом, сачуван је тек из средине IX века кад су осамостаљене епископије некадашње Превалитане стављене под јурисдикцију Драчке митрополије. У овој листи, бр. III у издању Партиа, која је сачувана у препису из друге половине XI века, у време борбе за црквену јурисдикцију над некадашњом Превалитаном, наводе се као суфрагани Драча епископије у Дукљи, Скадру, Дривасту, Пилоту, Бару и Улцињу.

Ширење бугарске државе у другој половини IX века према обалама Јадранског и Јонског мора довело је до поновног осамостаљења тадашњих епископија старе Превалитане које је цар Самуило једно време ставио под јурисдикцију Охридске цркве. Византијска реокупација Балканског полуострва после пропасти Самуилове државе 1018. године довела је до нове црквене организације. Василије II је епископије некадашње Превалитане препустио новооснованој надбискупији у Дубровнику не само због латинског карактера ових епископија већ и због жеље да ојача положај Дубровника који је постао политичко и црквено седиште једне нове теме Византијског царства. У подели

⁸⁴ *Acta Albaniae* I, 21—23; *Istorija srpskog naroda* I, 195; J. Kovačević, *Istorija Crne Gore* I, 397—98.

црквене јурисдикције између Охрида, Драча и Дубровника, коју је спровео цар Василије II, најгоре је прошао Драч који је своја права на епископије старе Превалитане доказивао листама својих суфрагана који су некада били под јурисдикцијом Драча. Овом поделом нису били задовољни ни епископи старе Превалитане коју су под влашћу осамостаљене Дукље тежили и осамостаљеној цркви. Борба дукљанских епископа за осамостаљену цркву независни и од Драча и од Дубровника позната је само делимично из једног писма папе Гргура VII упућеног почетком 1077. године дукљанском владару Михаилу. Оно што није пошло за руком дукљанском владару Михаилу који је подржавао жеље својих епископа, успело је његовом сину Бодину. Користећи расцеп у западној цркви, Бодин је почетком 1089. године издејствовао од папе Климента III признање Барске архиепископије а новом архиепископу Петру су као суфрагани одређени епископи у Котору, Улцињу, Свачу, Скадру, Дривасту и Пилоту поред Србије, Босне и Травуније. Мада је сукоб са Дубровачком, а повремено и са Драчком црквом настављен и даље више од једног века, Барска архиепископија је постала историјска реалност, одржавши се до наших дана.

10. februar 1990

